



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA VIENNE

Assemblée Générale du 13 février 2021

Poitiers

Le samedi 13 février 2021, début de l'assemblée générale : 14h00

Lieu : salon de réception de la Ganterie, Poitiers.

Présents : Barataud Corentin (président du CD), Hugot Hugues (secrétaire-adjoint du CD), Frêne Philippe (trésorier du CD), Potier Sandra (secrétaire du CD), Rivereau Mickaël (membre du CD), Sellier Christophe (représentant du club de Loudun), Coric Elisabeth (présidente du club de Loudun et vérificateur aux comptes), Delalande Allan (vice-président du club de Lençloître), Goubeau Franck (président du club de Smarves), Bernardin Léo (représentant du club de Lusignan), Meunier Caroline (vice-présidente du club de Saint-Benoît), Germain Yannick (président du club de Poitiers), Jacquin Florian (représentant du club de Chauvigny et porte-parole du club de Lathus).

Excusés : Merlière Jean-Marc (président du club de Chatelleraut), Llexa Morgan (présidente du club de Jaunay-Marigny).

Absence : Moron Yann (Vice président du CD), Victor Leclerc (membre du CD)

Sommaire

- I : Procès-verbal de l'Assemblée générale électorale 2020
- II : Rapport moral du Président
- III : Rapport d'activités de la secrétaire
- IV : Rapport financier du trésorier
- V : Rapport des vérificateurs aux comptes
- VI : Budget prévisionnel
- VII : Vote des cotisations
- VIII : Election des vérificateurs aux comptes
- IX : Election des représentants à l'AG de la FFTA
- X : Présentation des futures actions du CD
- XI : Questions diverses
- XII : Etat des lieux des clubs

1. Vote du PV de l'Assemblée Générale électorale 2020

Vote à l'unanimité du procès-verbal de l'AG électorale 2020, après lecture de chaque représentant de club présent dudit document transmis en même temps que la convocation à cette AG.

2. Rapport moral du Président

Bienvenue à cette assemblée générale, merci d'être présent, merci également à l'agglomération de Poitiers pour le prêt de cette salle.

Je continuerai par remercier le précédent bureau et plus particulièrement la présidente, Nathalie Monin, de son investissement.

Mais également merci à vous de nous avoir élu et de nous avoir apporté votre confiance pour les 4 années à venir.

C'est un exercice tout nouveau pour moi, je m'excuse d'avance pour les erreurs que je pourrai faire. Je me rends compte que ce n'est pas chose facile d'être responsable d'une association.

De plus, reprendre les rênes d'une association dans cette période bien particulière n'est pas aisé. Depuis le 3 mars dernier le tir à l'arc vit au ralenti, championnats et compétitions ont été suspendus. La fermeture des salles d'entraînement nous éloigne de plus en plus de notre sport.

Je voudrais apporter tout mon soutien aux clubs qui essaient tant bien que mal de garder un lien avec leurs licenciés en leur permettant au mieux de pratiquer et de les faire évoluer. J'espère que l'on va pouvoir retrouver le chemin des pas de tir très rapidement et avoir une saison extérieur "normale".

Normalement en cette fin de saison, nous aurions dû organiser le traditionnel Challenge Erik Poisson. Je tiens à vous informer que le comité a décidé de ne pas maintenir l'édition de cette année d'une pour les raisons que chacun connaît le covid avec... (fermeture des salles de sport) et pour des questions de logique car n'ayant pas eu de saison salle. Compliqué car le règlement de cet événement se base en grande partie sur le classement national salle. De ne pas pouvoir organiser le Challenge nous interroge sur une probable évolution de cet événement, imaginer de nouvelles modalités de participation, repenser le règlement. Un sujet que nous allons aborder dans les mois à venir pour éventuellement vous proposer quelque chose de nouveau à la prochaine édition.

Ce sujet nous mène directement à évoquer le Trophée des mixtes, pour rappel c'est une compétition proposée par la fédération en équipe (un homme et une femme), deux manches sont organisées dans le département (une salle et une extérieur) puis l'équipe vainqueur accède à la manche nationale pour défendre son département. Le comité avait organisé l'année dernière sa première édition en salle, bon malheureusement la manche extérieur n'a pas pu avoir lieu.

En ce qui concerne cette saison, le comité n'a pas encore tranché, nous avons encore la possibilité de nous s'inscrire. Il est possible qu'en saison extérieur nous puissions organiser sur le même jour les deux manches.

Avec l'annulation de la saison extérieur précédente, nous avons le report des organisations des deux manches de DR dans notre département à savoir une à Poitiers le 1 Mai et à Loudun le 29 Mai prochain.

Note : précision du club de Poitiers : le club est en recherche d'un terrain pour l'organisation de la DR !

Je voulais féliciter le club de Smarves et plus particulièrement Franck Goubeau pour son engagement dans le développement d'un projet de complexe tir à l'arc sur la Communauté de communes des Vallées du Clain. C'est une très belle initiative qui je l'espère va pouvoir attirer de nouveau licencié et valoriser notre sport auprès des collectivités territoriales.



L'an dernier, lors de votre dernière assemblée générale, l'association comptait 539 licenciés, aujourd'hui en saison 2020-2021 nous atteignons le chiffre de 353, soit une chute de 35 %.

Pour conclure, malgré le covid et les restrictions qui nous sont imposées, je tiens à vous soutenir et à rester motivé pour faire vivre vos clubs. Il n'est pas étonnant de voir une baisse des licences cette saison. Il est compliqué de se projeter, d'imaginer des projets au vu de cette année encore trop incertaine.

Nous reviendrons vers vous lors de la réunion de rentrée en septembre pour vous présenter notre vision et notre projet pour ses 4 ans de mandats.

3. Rapport d'activité de la secrétaire

L'année 2020 a débuté avec notre assemblée générale, le vendredi 24 janvier à Smarves, suivi d'un repas toujours aussi convivial à l'Auberge « Les Quat'z'Assiettes ».

Le CD salle a eu lieu les 25 et 26 janvier à Migné-Auxences et a été organisé conjointement par les clubs de Saint-Benoît et de Poitiers. 78 archers étaient présents pour se disputer les titres dans les différentes catégories, dont 26 jeunes. (Même ratio pour l'année précédente à 78 participants dont 25 jeunes)

Pour la première fois le CD s'est lancé dans l'organisation du trophée des mixtes. La première manche en salle a eu lieu à Jaunay Marigny le 1er février. Malheureusement suite aux événements de la covid 19 la seconde manche en extérieur n'a pu avoir lieu.

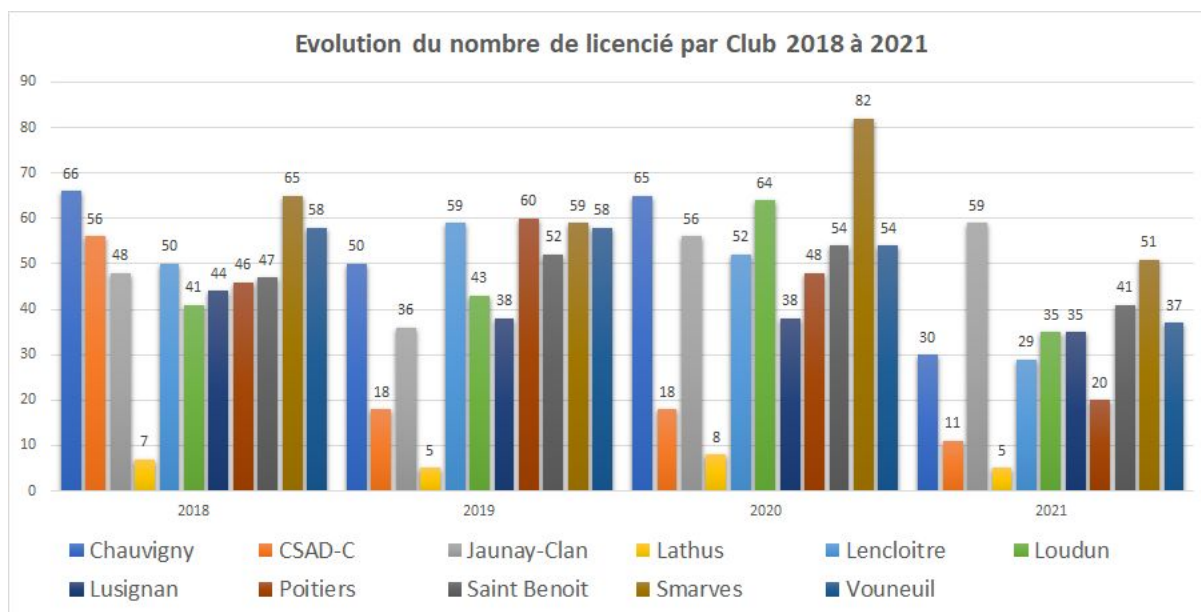
Le samedi 2 février, la 9ème édition du Challenge Erik Poisson s'est déroulée toujours avec succès au gymnase de Jaunay-Marigny. Dans une ambiance de franche rigolade, les équipes du matin regorgent d'invincibilité d'une année sur l'autre quant à leurs déguisements et cèdent leurs places l'après-midi pour une compétition encore plus acharnée pour élire les meilleurs de la Vienne dans chaque catégorie.. mais toujours pour le fun !

Comme tout le monde le sait suite au confinement décidé par le gouvernement dès la mi-mars, dû aux risques sanitaires avec la propagation du virus de la Covid 19, les entraînements, ainsi que toutes les compétitions ont été annulées les unes après les autres, les clubs fermés avec l'interdiction d'accès aux gymnases, mettant fin à une saison extérieure sans commencement...et amenant des incertitudes pour la rentrée de septembre dans les clubs, niveau sanitaire, pour les effectifs, et aussi financièrement.

Le vendredi 23 octobre se tenait l'assemblée générale électorale, qui a lieu tous les 4 ans, à Vouneuil-sur-Vienne. Un nouveau bureau a été élu ; ainsi qu'un nouveau Président Corentin Barataud, Nathalie Monin ne souhaitant pas se représenter. Encore merci à elle pour toutes ses années consacrées au CD.

La saison 2019/2020 s'est terminée avec un total de 539 licenciés, soit une hausse de 12,76% par rapport à l'année précédente.

3.1 Evolution des effectifs dans nos clubs :



3.2 Participations aux championnats et récompenses :

Nous avons lors de l'AG 2020, récompensé les archers pour des podiums aux différents championnats de France, afin de les féliciter pour leurs performances et leurs réussites et encourager chacun à persévérer dans notre beau sport et ses différentes disciplines. Même si l'année a été écourtée côté compétitions nous avons quelques archers qui ont tenté et parfois réussi à gravir les marches d'un podium :

(pour rappel nous offrons une prime pour l'archer de 150 euros pour un podium en tant que vainqueur d'un championnat ou d'une coupe nationale, 100 euros pour le second et 50 euros pour une 3ème place)

Nous vous rappelons qu'il serait préférable afin d'éviter les erreurs ou les oublis de nous faire remonter les participations de vos archers aux différents championnats ainsi que leur classement.

Selon les résultats des différents championnats/coupe de France que vous trouverez en annexe voici l'attribution des récompenses pour la saison sportive 2019/2020 :

- Coutant Corentin, de Smarves : 50 euros pour sa 3ème place à Vittel, tir salle
- Rouzé Sophie, de Chauvigny, 50 euros pour sa 3ème place à Vitel, tir salle

Nous leur ferons parvenir à chacun donc, un chèque du CD de 50 euros très prochainement. Félicitations à eux.

Nous réfléchissons à la pertinence de continuer à l'avenir ou pas d'attribuer des récompenses ou à investir cet argent autrement.

3.3 Résultats et participations aux championnats :

CR Salle : L'Isle d'Espagnac, le 08/02/20

- 1er : BELLIN Aloïs SH1CL de Poitiers
- RUAULT Philippe S2HBB de Lusignan

COUTANT Corentin CHCO de Smarves
ROUZE Sophie S1FCO de Chauvigny

2è : MILLON Tom JHCL de Chauvigny
BOURON Enzo MHBB de Vouneuil-sur-Vienne
MARTIN Mickaël S2HBB de Chauvigny
PREVAULT Axel JHCO de Lençloître

3è : DESBOUCHAGES SAxel CHCL de Smarves
GIRAULT Yohann MHBB de Vouneuil sur Vienne
GUERAUD Mathieu JHCO de Smarves
BERGER Chrystèle S2FCO de Chatellerault
GAULT Thierry S3HCO de Smarves
PEYRONDET François S2HCO de Smarves

et : COURTOIS Steeve S2HCL 4è de Smarves
KERVIEL Brigitte S3FCL 4è de Vouneuil sur Vienne
SANCHEZ Isidore S3HCL 4è de Vouneuil sur Vienne
JALLAIS Virginie S2FCO 5è de Lençloître
SCHREIBER François S3HCL 6è de Chauvigny
JACQUIN Florian S1HCL 7è de Chauvigny
MEUNIER Caroline S2FCL 7è de Saint-Benoît
ROUX Jean-Michel S2HBB 8è de Smarves
LAFOND Baptiste CHCL 10è de Chatellerault

GUEPIN Anne-Laure MFCL 11è de Loudun
VILLEMUR Nathalie S2FCL 11è de Loudun
GOUBEAU Franck S2HCL 11è de Smarves
BOUCHET Jean-Paul S3HCL 11è de Poitiers
GUEPIN Catherine S2FCL 13è de Loudun
BEGA Thierry S2HCO 13è de Smarves
LECLERC Victor JHCL 14è de Poitiers
LAFFILAY Thomas 2HBB 14è de Smarves
POTIER Sandra S2FCL 15è de Loudun
LEPINAY Vincent S2HCL 18è de Loudun
BILLY Alain S2HCL 18è de Loudun
COVILLE Nathan MHCL 24è de Smarves
FOURMY Enzo 24è de Lençloître

CF Salle : Vittel, du 21/02/20 au 23/02/20

chez nos jeunes : 3ème : COUTANT Corentin CHCO de Smarves

et 17ème : DESBOUCHAGES Axel CHCL de Smarves

chez nos adultes : 3ème : ROUZE Sophie SF1CO de Chauvigny

et RUAULT Philippe SH2BB 6è de Lusignan
GOUBEAU Franck SH2CL 9è de Smarves
BELILIN Aloïs SH1CL 35è de Poitiers

CF FFSU : Dijon, du 04/02/20 au 06/02/20

7ème GAUVIN Camille SF1CO de Smarves

5ème DELAVault Nicolas SH1CO de Smarves

CF Beursault : Pontoise, le 06/10/19

MONIN Nathalie SF2CO 30è de Vouneuil sur Vienne

PATRAULT Alain SH3CO 43è de Poitiers

4. Rapport financier du trésorier

BILAN FINANCIER 2020

CHARGE			PRODUIT		
607	achat pour revendre	0	701	licence	3478
601	achat matériel département	10	701300	location matériel	142
601	achat récompense	833,13	708	act annexes	253
601	récompense arbitre	60	741	subvention	0
613	location	180			
616	assurance	0			
625100	frais de réception	0			
625	repas ag	350			
627800	frais bancaire	57,6			
651	inscription concours	213			
651400	rbst aide licence	50			
	CHARGE D'EXPLOITATION	1753,73		PRODUIT D'EXPLOITATION	3873
RESULTAT D'EXPLOITATION					2119,27
			768	intérêt financier	20,13
RESULTAT COURANT					2 139,40
RESULTAT DEFINITIF					2 139,40
BANQUE					
			COMPTE COURANT		19 243,66 €
			LIVRET A		3 884,84 €

5. Rapport des vérificateurs aux comptes

Elisabeth Coric et Franck Goubeau ont donné quitus.

Remarque : veiller à l'avenir à encaisser ou faire les chèques sur l'année concernée, pour ne pas se retrouver avec des sommes en plus ou moins, qui n'ont rien à voir avec l'exercice en cours

Le bilan financier voté voté à l'unanimité

6. Budget prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL 2021					
CHARGE			PRODUIT		
601	achat matériel département	2710	701	licence	3020
601	achat récompense	400	701300	location matériel	500
606400	fourniture administrative	20	708	act annexes	0
613	location (stockage)	60	741	subvention	0
613	site internet	50			
616	assurance	200			
625100	frais de réception	20			
627800	frais bancaire	60			
	CHARGE D'EXPLOITATION	3520		PRODUIT D'EXPLOITATION	3520

Le budget prévisionnel voté à l'unanimité

7. Vote des cotisations

Suite à l'année particulière dû à la covid 19, la non-augmentation de la part du CD sur la licence était une évidence. Il a donc été décidé de garder les derniers tarifs de la rentrée 2020, dont certaines catégories avaient déjà été modifiées à la baisse suite aux événements par l'ancien comité.

Type	Cotisation Dep. 2022 (septembre 2021)
ADULTE Pratique en compétition	10,00€
ADULTE Pratique en club	10,00€
ADULTE Pas de pratique	8,00€
Jeune	8,00€
Poussin	8,00€
Découverte	2,00€
Convention Handi FFH	2,00€
Convention Handi FFSA	2,00€
Convention FFSU	2,00€
Convention UNSS	2,00€

Vote des cotisations : voté à l'unanimité

8. Election des vérificateurs aux comptes

Elisabeth Coric et Franck Goubeau ont tout deux été élus à l'unanimité.

9. Election des représentants à l'AG de la FFTA du 20 mars 2021 :

Philippe Frêne, seul à avoir candidaté, a été élu à l'unanimité.

Note : certains clubs ayant souhaité pouvoir poser des questions à l'AG, Corentin Barataud se charge de voir s'il est possible de faire remonter les questions avant l'AG et par quel biais.

10. Présentation des futures actions du CD

Dans le contexte actuel, il est plus que difficile de se projeter, c'est pourquoi nous vous présenterons nos projets à la réunion de rentrée de septembre-octobre 2021, si le contexte nous le permet à ce moment-là.

11. Questions diverses

Question de Vanessa VIOLEAU, Présidente du club de Lencloître

Q : Vu la conjoncture actuelle, est-ce que le CD, la Ligue ou la FFTA envisagent un quelconque dédommagement aux licenciés ?

R : On étudie la façon de faire le bon geste et l'accompagnement aux clubs

- Exemple :
 - prise en charge du greffe sur un/des Championnats Départementaux
 - Mise à disposition du matériel gratuit
 - etc

Note : dans la réflexion et la mise en place des mesures pour accompagner au mieux un club, attention à ne pas favoriser un club plus qu'un autre, sachant que certains clubs n'utilisent pas les halogènes car ils possèdent les leurs etc...

Q : L'an passé, un archer a suivi la formation d'arbitre. Suite à la Covid, les cours ont été suspendus et lorsque Mme Coussot lui a dit qu'il allait faire plus de cours à la rentrée pour rattraper les cours. Il lui a signalé qu'il ne pourrait pas car il avait des soucis personnels. Il a du coup abandonné la formation. Mais lors de l'AG électorale du CD et par le biais de Morgan Llexa (qui suivait elle aussi la formation), j'apprends qu'elle avait passé le concours sans faire ses cours de rattrapage et qu'il aurait pu lui aussi faire l'examen. Mais Mme Coussot devait penser que ça ne devait plus l'intéresser ?

R : Au vu de la situation, entendu de la motivation de l'archer en question toujours intacte à devenir arbitre, il est clair que le CD soutiendra sa réintégration à la finalisation de son stage, et fera parvenir un courrier aux différentes instances responsables de l'arbitrage (Mme Coussot, CNA, Mr Goulette ??)

Autre : au vu du contexte actuel, Franck Goubeau, propose au CD de réfléchir à une médiatisation/ communication au niveau départemental donc, pour la rentrée des clubs, via le biais d'articles dans la NR, Centre Presse... et/ou sur panneaux lumineux des villes, de journée porte-ouverte dans tous nos clubs le même jour...afin de faire (re)venir des licenciés dans nos clubs.

Autres pistes de communication : maisons de jeunes, centre de loisirs....

Se rapprocher d'organisateur d'événements comme le raid St Martin (qui propose une épreuve de tir à l'arc)

Question du club de St Benoît : nous possédons un arc à poulie du CD à faire réviser.

Comment cela se passe-t-il?

Il suffit de faire passer l'arc au CD ou le CD le récupère directement selon les possibilités, et le CD se charge de l'emmener à l'archerie en révision aux frais du CD. Corentin pense se rappeler que la dernière révision date d'il y a 2 ans.

A propos du matériel du CD, nous allons faire un état des lieux avec Hugues qui a repris la responsabilité du matériel. Nous avons besoin de votre participation afin de nous aider à localiser le matériel éparpillé sur différents lieux et clubs.

Nous nous chargerons de numérotter les différents matériels (chevalets, arcs...) et de créer sur Google drive (que nous avons déjà commencé à utiliser au sein du comité) des documents partagés pour emprunter, réserver etc.. du matériel (avec date d'emprunt et retour ?) et savoir exactement où se trouve chaque chose à tout moment.

Note : à savoir, l'ancienne adresse mail presidentecd est toujours valide.

12. Etat des lieux des clubs

La parole a été donnée à chaque club présent afin de statuer sur les difficultés de chacun dans cette période trouble.

Il en ressort une baisse générale de licenciés (pas forcément liée au covid 19 pour certain comme Vouneuil), un arrêt total ou partiel des entraînements, selon que le club possède un terrain extérieur (Loudun, Lencloître.. n'ont pas de terrain) et qu'il lui soit autorisé d'y accéder.(Chauvigny n'y a plus accès sur décision du maire).

Certaines mairies ayant aussi interdit le sport en extérieur malgré le feu vert du gouvernement, et condamné l'accès aux gymnases, où se trouve généralement le matériel, les clubs concernés ne peuvent même plus entretenir ou réparer leur matériel en attendant des jours meilleurs !

Lusignan se résigne dans ses locaux non chauffés.

Ceux qui arrivent encore à faire quelques entraînements essayent de remotiver leurs jeunes en leur proposant de l'initiation de run archery pour surmonter le froid comme Saint-Benoît.

Vouneuil avance sur son pas de tir permanent et projette d'installer un pas de tir couvert, avec architecte pris en charge par sa mairie.

Lathus aimerait relancer son club, les membres étant surtout de l'administratif. Difficulté supplémentaire, le club n'a qu'un seul créneau horaire par semaine et après 18h et est dans l'attente d'un terrain.

Comme l'a si bien dit Smarves, les difficultés sont là pour tous, mais il nous faut réfléchir plus à l'avenir.

La séance s'est clôturée à 16h00.